

Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres
Sujets du tronc commun
C 11: PRATIQUES COMMERCIALES ET LA PROFESSION

Sujets du tronc commun :

Professions auto-réglementées incluant la réglementation des professions, les codes de déontologie, les normes de pratique (principes généraux qui justifient leurs existence), concepts de plaintes et de discipline.

Principes de gestion des risques incluant la responsabilité professionnelle, assurances de la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants et assurances générales.

Concepts juridiques tels le droit des contrats, la relation mandant / mandataire; les types d'organisations commerciales et les responsabilités des associés et administrateurs; la protection des actionnaires, dirigeants, employés et créanciers.

Les concepts de plan d'affaires, de planification stratégique, de marketing, de capital investi, de projection des flux de trésorerie, les états financiers, obtenir du crédit, des prêts, des hypothèques mobilières, nantissements, garanties et privilèges, faillite; taxation des professionnels travaillant à leur compte, en société de personnes et en corporations; l'évaluation statutaire des employeurs et leurs obligations.

Pré-requis recommandés au niveau des connaissances et des compétences :

C9 – Droit de l'arpentage

Résultats d'apprentissage :

Afin de se conformer aux exigences de cet élément du tronc commun sur les pratiques commerciales, les candidats devraient pouvoir :

1. Décrire et faire la différence entre des éléments de base des affaires dont :
 - Les contrats – composantes et exigences – éléments principaux d'un contrat; qui peu légalement conclure un contrat; comment un contrat peut-il être résolu ?
 - Relation de mandant et mandataire – relation entre le mandant et le mandataire; droits et obligations des parties; limites de la relation,
 - Formes d'organisations commerciales – entreprise individuelle, société de personnes, corporation, coentreprise, consortium; société privée et société publique,
 - Rôles, devoirs et responsabilités des associés, administrateurs, actionnaires, créanciers et employeurs; protection accordée à chacun, et
 - Distribution des revenus dans diverses organisations commerciales.
2. Analyser et évaluer les notions élémentaires des affaires tels :
 - Le plan d'affaires et ses composantes principales,
 - La planification stratégique et sa place dans le cycle de vie d'une entreprise – ce qu'elle est, son fonctionnement, sa raison-d'être, les principaux obstacles à sa mise en œuvre,
 - Marketing – exigences du plan marketing, activités marketing vs la vision et la mission de la société, environnement marketing, stratégies marketing,

- États financiers appliqués à une entreprise individuelle, une société de personnes, une corporation, une coentreprise, un consortium,
 - L'imposition telle qu'appliquée à une entreprise individuelle, une société de personnes, une corporation, une coentreprise, un consortium, une société privée, une société publique, et
 - Employeur – l'évaluation statutaire des employeurs et leurs obligations.
3. Décrire et/ou expliquer les notions de base des affaires suivantes :
- Capital investi – sa définition et les raisons pour lesquelles un propriétaire d'entreprise devrait s'en soucier,
 - Projections des flux de trésorerie – quelle est leur importance, que peuvent-elles révéler au propriétaire d'entreprise,
 - Obtenir du crédit – comment obtenir du crédit, où et pourquoi,
 - Prêts et hypothèques mobilières – divers type de prêts offerts aux entreprises, qu'est-ce qu'une hypothèque mobilière et comment fonctionne t-elle,
 - Nantissement – sa définition et quand est-il requis, comment est-il fourni,
 - Faillite – sa définition et quels sont ses effets,
 - Garantie – sa définition et à quels fins est-elle utilisée,
 - Privilèges – qu'est-ce qu'un privilège, quelles sortes de privilèges sont disponibles, pourquoi utiliser des privilèges, et
 - Exigences de santé et sécurité au travail.
4. Démontrez votre compréhension de la gestion des risques en :
- Définissant « responsabilité professionnelle »,
 - Comparant la responsabilité des dirigeants et des administrateurs des sociétés, et
 - Expliquez ce qu'est l'assurance générale et son rôle au sein d'une pratique d'arpentage.

De plus, Afin de se conformer aux exigences de cet élément du tronc commun sur la profession, les candidats devraient pouvoir :

5. Énoncer et expliquer les raisons qui motivent la réglementation des professions au Canada.
6. Décrire les principales caractéristiques des professions auto-réglementées au Canada.
7. Nommer les associations d'arpentage auto-réglementées au Canada.
8. Décrire les composantes principales d'un code de déontologie professionnel.
9. Nommer et comparer divers type de codes de déontologie.
10. Expliquer le processus de plainte et de discipline et expliquer la différence entre les deux dans le contexte d'une profession auto-réglementée au Canada.
11. Donner les grandes lignes de ce que sont les normes de pratique.
12. Identifier les composantes principales des normes de pratique.
13. Expliquer le Perfectionnement Professionnel Continu.
14. Expliquer pourquoi une profession auto-réglementée devrait avoir un programme de perfectionnement professionnel continu.

Références essentielles :

Smyth, Soberman, Easson [2007] *The Law and Business Administration in Canada* Pearson Prentice Hall, ISBN 0-13-196978-1 cartonné.

Un survol complet et récent de sujets portant sur le droit commercial et l'administration.

Stephen D. Casler, [2005] *Introduction to Economics* Harper-Collins College Outline, ISBN-13 978-0837374413 couverture papier.

Un survol complet des sciences économiques.

Professional Liability Insurance Committee de Géomètres Professionnels du Canada « *Risk Management Guide* », en anglais seulement en format PDF. <https://www.psc-gpc.ca/risk-management-guide/>

Guide qui fait autorité sur la prévention des pertes pour les entreprises canadiennes spécialisées en géomatique.

Géomètres Professionnels du Canada, « *Contracting for Surveying Services Guide* » disponible sur le site de GPC en anglais seulement en format pdf. <https://www.psc-gpc.ca/wp-content/uploads/2016/09/CONTRACTING-FOR-SURVEYING-SERVICES-MANUAL-RevJan-15.pdf>

Sommaire des exigences essentielles au niveau des services d'arpentage dans un contexte canadien..

Références supplémentaires :

Marston, Donald L. [1996] *Law for Professional Engineers*, McGraw-Hill Ryerson, Toronto ISBN: 0-07-552628-X.

Bon survol du droit commercial pertinent aux ing.nieurs dans un contexte canadien. Un peu dépassé.

www.wikipedia.com

Bon site pour obtenir des définitions générales du milieu des affaires.

www.investorwords.com

Définitions portant sur les investissements

www.planware.org

Bonne ressource pour la planification des affaires, incluant la planification stratégique.

www.aaom.mb.ca

What does it mean to be a self-governing regulated profession? By Robert Schultze, MBA, AAAS, AACI, CAE

Très bon article qui fournit de bonnes orientations.

www.entreprisescanada.ca/fra/

Le site Entreprises Canada contient une foule de renseignements sur la mise sur pied d'une entreprise – on y explique de fil en aiguille comment démarrer une entreprise, établir sa structure et l'organiser. Contient beaucoup de renseignements sur le plan marketing.

<http://www.managementhelp.org/ethics/ethxgde.htm>

[Carter McNamara, MBA, PhD, Authenticity Consulting, LLC](#), [1997-2008]. *Complete Guide to Ethics Management: An Ethics Toolkit for Managers*
<http://www.authenticityconsulting.com>

Ce guide fournit un bon survol de la gestion de l'éthique.

Doing Business in Canada guide. www.blakes.com

Un guide pratique et concis

www.cnnar.ca

Donne une explication de la réglementation des professions au Canada

Guide du rédacteur – code de déontologie www.ethicsweb.ca/codes/coe3.htm

Très bonnes notions de base